

SIGNALER, ALERTER
24/24H À MAYOTTE



POINT FOCAL MAYOTTE



02 69 63 47 91

Fax : 02 69 61 83 47



ars976-alerte@ars.sante.fr

Pour signaler un évènement indésirable : www.signalement-sante.gouv.fr



AGENCE RÉGIONALE SANTÉ DE MAYOTTE

Centre Kinga - 90, route Nationale 1 - Kawéni - BP 410 - 97600 MAMOUDZOU

Tout événement nécessitant une intervention urgente de la part de l'Agence régionale de santé doit faire l'objet d'un signalement sans délai par téléphone, les autres situations peuvent être transmises par mail.

- **QUE SIGNALER ?**

- Toute situation (sanitaire, environnementale...) pouvant avoir un impact sur la santé de la population
- Les maladies infectieuses à potentiel épidémique : MDO, cas groupés en collectivité...
- Les événements indésirables graves
- Toute situation affectant l'organisation du système de soins

- **POURQUOI SIGNALER ?**

Evaluer la situation, investiguer et intervenir pour prévenir et maîtriser le risque.



EN CAS D'URGENCE MEDICALE, CONTATEZ LE 15 !